

COMPTE RENDU
REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 26 JANVIER 2024

Le vingt-six janvier deux mille vingt quatre à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de la commune nouvelle Les Pechs du Vers, au nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la Mairie , sous la présidence de Monsieur Alain MARTY, Maire

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations : 15

Date de la convocation : 20.01.2024

Présents : Alain Marty, Patrice Chabroux, Jacky Mechenin, Lenny Pol, Jean-Marc Laborie, , Jean-Paul Larcher, Grégory Dardennes, Peter Mac Nab, Sylvain Lapôte, Thomas Ranck, Robaszkievicz Malgorzata - Josiane Bironneau - Jean-Luc Rouy

Excusés : Jacky Mechenin, (pouvoir à P. Chabroux), Cécile Thomas (pouvoir à JM Laborie), Julien Bertrand, (pouvoir à JP Larcher),

Secrétaire de séance : Patrice CHABROUX

Mr le Maire constate que le quorum est atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Compte rendu du dernier conseil validé à l'unanimité

1) Etude devis pour création des plans du bâtiment de Saint martin de vers

Mr le Maire explique qu'il faut choisir un géomètre pour les plans du bâtiment de Saint-Martin de vers . 2 bureaux d'étude ont répondu :

AEROGRO devis à 3294€40 ht

SOGEXFO devis à 2495€00ht

Après étude des deux devis, le conseil a voté à l'unanimité pour SOGEXFO

2) Etude devis pour entretien des espaces verts

3) Mr le Maire nous informe avoir rencontrer l'entreprise « Pechs de Courbiere » pour différents travaux d'espaces verts. Mr LAPOTRE nous explique le devis :

- Taille des haies du presbytère

- Débroussaillage du chemin pédestre à Cancales

- plantation de la haie offerte par la fédération des chasseurs (50 plants)

Devis à 2344€79 ht

Le conseil décide d'accepter le devis pour les tailles au presbytère et demande de voir avec l'entreprise pour une aide avec l'employé communal pour la plantation de la haie. Le conseil demande que le débroussaillage soit effectuer par l'agent communale dans les semaines à venir

3) Mise en place d'une convention de transfert de maitrise d'ouvrage dans les travaux de voiries relatif à l'aménagement du bourg RD 10

Mr le Maire nous lit la convention entre le département et le commune pour le transfert de maitrise d'ouvrage dans les travaux de voiries (subvention de la part du département pour le revêtement de la RD 10, entretien de la voirie,,,

Le conseil vote à l'unanimité

4) Motion du département au motif d'absence de desserte ferroviaire nationale

Mr le Maire nous lit la motion proposée par le département pour l'absence de desserte ferroviaire nationale.
Le conseil vote à l'unanimité

5) Prime du pouvoir d'achat pour les agents territoriaux

Mr le maire nous explique que l'état donne une prime pour le pouvoir d'achat aux fonctionnaires de l'état et demande aux collectivités de décider ou non de donner cette prime aux agents territoriaux de chaque commune. Cette prime est fixée par l'état par rapport au salaire avec un maximum de 800€ à la charge de la commune et en fonction des heures travaillées. Mr le Maire nous donne les montants pour chaque agent
Après avoir entendu les avis de chaque conseiller, le conseil vote par 11 voix pour et 4 abstentions

Questions diverses

1) Village à venir

Mr le maire nous informe qu'une réunion aura lieu le lundi 29 janvier à 14h à la mairie des Pechs du Vers avec Mme LACAM chargée d'accompagner les communes sur leurs projets, Mr MARC de la FEDL sera également présent

2) Mr le maire informe que Mme la Directrice de l'école étudie des aménagements pour la cour de l'école. L'éducation nationale subventionnera les projets.
Une réunion aura lieu le lundi 05 février à 16h00 avec le CAUE du Lot.

3) Mr le Maire nous informe que la directrice du CLAE doit reprendre son travail ce lundi 29 janvier en mi-temps thérapeutique (aménagement de son emploi du temps). Il nous informe qu'une personne a été embauché pour pallier les temps restants

4) Eclairage public

Mr Le Maire nous informe que l'entreprise GABRIELLE devrait installer prochainement les éclairages sur le foirail,

Une demande d'un habitant de Saint Martin de Vers pour que l'éclairage public soit retardé le soir. Mr le Maire rappelle que le conseil avait décidé pour économiser sur les factures EDF d'éteindre l'éclairage à 22h30, Mr le Maire demande à un conseiller de Saint Martin de voir pour arrêter l'éclairage le matin qui reste allumer jusqu'à 9h.

6) Un conseiller demande de fixer une date pour information sur le logiciel de gestion informatique des cimetières, la secrétaire de la mairie pourra nous expliquer la fonctionnalité et les avantages de ce logiciel (l'information sera faite à la mairie).

7) Deux réclamations d'habitantes du bourg ont été émises sur les travaux de la traversée du bourg, Mr le Maire doit informer l'entreprise à la prochaine réunion de chantier, une décision sera prise.

8) Maison BARBIE

Mr le Maire nous informe qu'une réunion a eu lieu avec un bureau d'étude sur les divers scénarios possibles. Il a été demandé à ce bureau d'approfondir le dossier et de nous proposer un dossier plus complet avec des possibilités de diverses offres.

Mr le Maire doit faire visiter le bâtiment à l'APF

9) Un conseiller demande d'étudier une possibilité d'informer les habitants des communes voisines pour les différentes manifestations culturelles – voir avec l'office du tourisme – la communauté de communes – les autres communes ou par un autre moyen informatique

La séance est levée à 22 heures 15

LES PECHS DU VERS 29 janvier 2024

Le secrétaire
Patrice CHABROUX



Le Maire,
Alain MARTY

